



22 octobre 2024 - ACCORD DE MAJORITE - COMMUNIQUE

Transparence, modernité et efficacité

Une bonne semaine après les élections, et après avoir annoncé lundi dernier leur volonté de trouver un accord de majorité solide, ambitieux et porteur des changements nécessaires, les groupes La Relève et Ensemble Pour Yvoir (EPY) ont récemment conclu un accord pour les 6 prochaines années.

Rappelons qu'après l'annonce des résultats, chaque groupe a pu rencontrer les deux autres afin d'échanger sur les objectifs de chacun quant à l'avenir de nos villages. L'initiative de la prise de contact ayant été laissée au groupe LBS.

Au terme de ces discussions exploratoires, nos deux groupes ont estimé que les programmes, la vision et la volonté de changement que nous incarnons étaient les plus compatibles et à même de répondre aux enjeux actuels et futurs, de même que la capacité de travail et de maîtrise des dossiers des futurs mandataires.

Autant d'éléments que nous ne retrouvions pas chez "Le Bon Sens" à l'issue de nos échanges respectifs.

Et Bertrand Custinne d'ajouter que « *la structure du programme et les objectifs de La Relève affichaient d'évidentes convergences ; en prime, la volonté de changement, d'une gestion plus juste et équitable mais aussi la loyauté et le respect dont ses responsables ont fait preuve ces dernières années, à notre égard autant qu'envers leurs actuels partenaires de majorité, furent à nos yeux des éléments qui ont largement contribué à asseoir la confiance nécessaire pour travailler ensemble les 6 prochaines années* ».

Ensemble, notre majorité représente 62,8 % des électeurs et repose sur 13 sièges parmi les 21 qui composent le Conseil communal d'Yvoir.

Nos deux groupes sont également fiers d'avoir pris le temps d'aborder sereinement et sans tabou l'ensemble des matières et des dossiers. L'accent sera notamment mis sur :

- l'entretien des espaces publics, des voiries et du patrimoine,
- la finalisation des projets en cours en y apportant les améliorations nécessaires,
- la maîtrise des finances communales,
- un développement territorial respectueux de nos villages,
- un soutien aux équipes éducatives, aux projets pédagogiques modernes et pertinents,
- un soutien plus équitable et plus juste à l'égard du tissu associatif (sport, culture, ...)
- la relance de l'économie locale et du tourisme,
- un meilleur accompagnement des familles et des seniors,
- ...

Des valeurs communes

Outre une mise en commun des objectifs et des projets, nous nous sommes également accordés sur une méthodologie et des valeurs communes, que ce soit au sein de nos groupes, avec le personnel communal mais aussi et surtout avec l'ensemble de la population avec qui nous avons plus que jamais envie de travailler. Des rencontres citoyennes seront organisées chaque année (dont un tour des villages dès le début 2025) pour présenter le bilan de l'année écoulée, présenter les actions à venir et, surtout, écouter les nouvelles attentes.

Pour Alexandre Visée, *« tant la manière dont les négociations ont été menées, que la méthode de travail arrêtée sont inédites. Elles sont la première illustration de ce changement fondamental de gestion, de modernité et d'efficacité que nous voulons incarner avec et pour nos concitoyens »*.

Cet accord a été validé ce lundi soir à l'unanimité des membres élus et non-élus de nos deux groupes, ce qui constitue une très solide base de travail pour les 6 prochaines années.

Une équipe rajeunie et pleinement investie

La nouvelle majorité sera pilotée par Alexandre Visée, 33 ans, qui endossera les responsabilités de Bourgmestre. Outre les compétences habituelles de sécurité, de communication et de lien avec la Tutelle, il portera aussi les dossiers des cultes et de la jeunesse.

Bertrand Custinne, 40 ans, sera quant à lui 1^{er} Echevin en charge des finances, des travaux, du développement rural, des marchés publics et de la mobilité.

Ils seront entourés par :

- Nathalie Blauwbloeme, 2^{ème} échevine en charge de l'enseignement, de l'accueil extra-scolaire, de la culture. Elle sera également Officier de l'Etat-civil.
- Thierry Lannoy, 3^{ème} échevin en charge du patrimoine, du tourisme, de l'économie, des sports et des associations
- Patrick Evrard, 4^{ème} échevin qui, outre la prise en charge des dossiers liés à l'urbanisme, à l'environnement, à l'agriculture et aux forêts, épaulera la nouvelle équipe durant 3 ans et assurera ainsi une transition bien utile des connaissances et des dossiers en cours.
- Géraldine Biot-Quevrin qui présidera le CPAS et qui portera également les matières du logement, de la petite enfance, des aînés et de l'égalité des chances.

Avec 5 nouveaux visages et une moyenne d'âge de 52 ans, le futur Collège communal s'en trouve ainsi rajeuni tout en étant composé d'élus ayant la ferme volonté de s'investir pleinement dans leurs dossiers.

Le Conseil communal sera quant à lui présidé par un conseiller communal (La Relève).

Et le futur bourgmestre de conclure : *« Cette majorité et cet accord démontrent la volonté partagée de tourner une page dans la gestion communale d'Yvoir en déployant une politique de transparence et en apportant les changements souhaitables ; le tout porté des mandataires investis dans leurs missions, disposés à se former tout au long de la législature et à collaborer avec respect aux côtés de l'administration. »*

Pour La Relève
Alexandre VISÉE

Pour Ensemble Pour Yvoir
Bertrand CUSTINNE